

# Investir en groupe dans un atelier de transformation

Les circuits courts ont le vent en poupe ! A l'heure où les producteurs et les consommateurs cherchent à se rapprocher, les initiatives en matière de transformation et de commercialisation des produits à la ferme se multiplient. Comment se réapproprier une partie de la valeur ajoutée du produit final ? Comment parvenir à rendre les investissements réalisables ?

La transformation et encore plus l'abattage nécessite des installations particulières. La plupart des producteurs louent des infrastructures ou encore s'équipent individuellement pour assurer la transformation de leur produit. Cependant les barrières sont nombreuses tant au niveau technique, financier et administratif. Alors pourquoi ne pas développer un projet collectif par l'intermédiaire d'une CUMA ? Cela permet de minimiser la prise de risques par rapport à une démarche individuelle et permet d'expérimenter à moindre frais de nouvelles productions. Elle peut également apporter des solutions au manque de main d'œuvre, que ce soit par l'entraide ou l'embauche d'un salarié partagé.

## Quelques repères pour vous aider à voir plus clair...

### • LA CUMA...

La CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériels Agricoles) est constituée au minimum de 4 adhérents agriculteurs.

Ils investissent collectivement dans des équipements matériels, des bâtiments ou du personnel, que chacun des membres utilisent en fonction de ses besoins.

Les décisions sont prises de façon démocratiques et la cuma obéit à des règles dictées par des statuts juridiques et un règlement intérieur.

Ce fonctionnement est sécurisé par la tenue d'une comptabilité annuelle. Enfin la cuma permet de constituer des dossiers de subvention auprès au Conseil Régional et au Conseil Générale.

Il ya aussi des possibilités de déposer des dossiers de subventions FEDER qui peuvent correspondre à 30 % du montant HT de l'investissement, plafonné à 150 000 €.

### • LA TRANSFORMATION AGRO-ALIMENTAIRE

Les ateliers de transformation en cuma ou autres concernent une grande diversité de production.

Cela peut être des produits animaux (bovins, ovins, caprins, porcins, ou volailles grasses ou maigres). Il peut s'agir de la première phase, abattage et découpe ou bien de la deuxième phase liée à la transformation (charcuterie, plats cuisinés, etc).

D'autres ateliers travaillent des produits végétaux et produisent des jus de fruits, des confitures ou des tapenades.

Enfin certains ateliers peuvent réaliser du fromage à partir du lait produit chez les producteurs.

### • A QUI S'ADRESSE CET OUTIL ?

Ce système correspond bien à des agriculteurs qui ont une production fermière et qui ont besoin, pour développer cette activité, de se doter d'un atelier «aux normes».

En effet, les mises au normes représentent souvent des investissements très lourds, difficiles à



### Contact : FD CUMA du Gers

Aurélien VANCHE - Tél. 05.62.61.79.20.



## Les ateliers modulaires : un concept souple et évolutif

Investir dans un atelier modulaire en cuma permet de simplifier la mise en place administrative et technique d'un atelier de transformation.

Ces ateliers reposent sur un principe modulaire qui permet de s'adapter à moindre coût à une diversité de projets.

Il existe des plans types (intégrant les normes sanitaires) permettant de

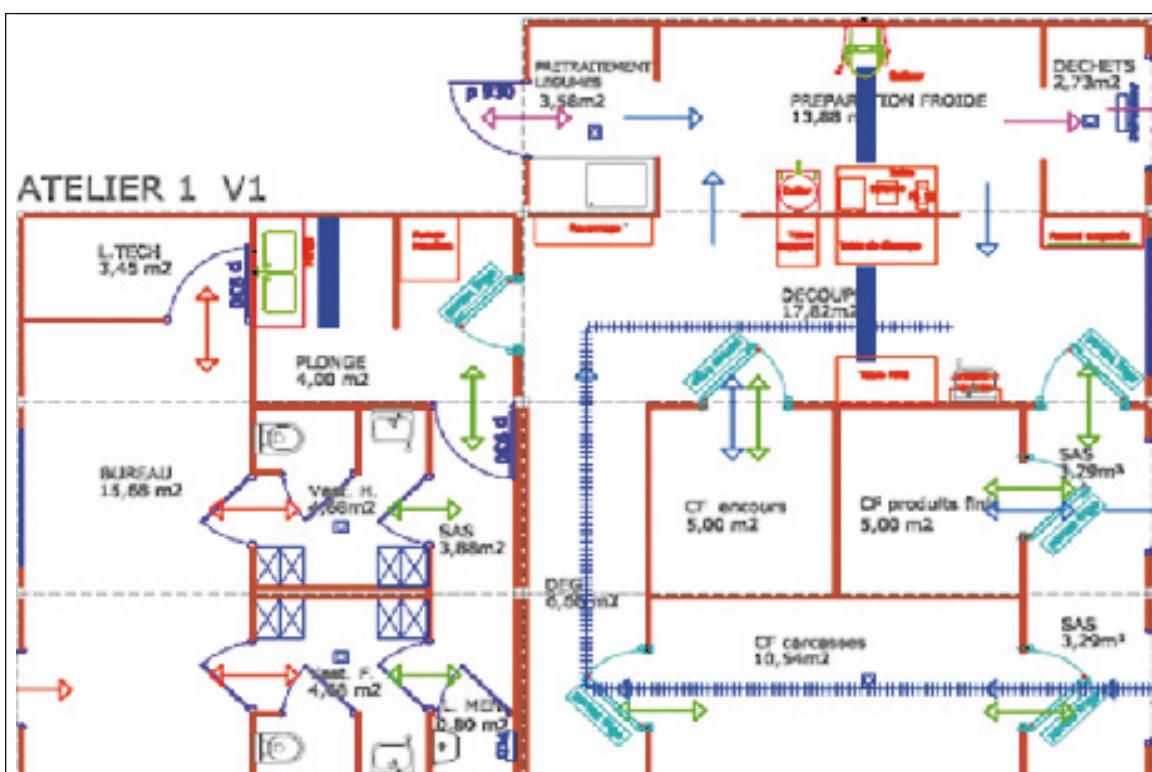
combiner différents assemblages de modules pour tenir compte des contraintes techniques du groupe.

De nombreux secteur d'activités (restauration traiteur, bâtiments publics...) ont utilisé cette approche, sans que l'agriculture s'y soit intéressée.

Les modules pour la découpe de viande (toutes espèces), l'abattage

de volailles, les salaisons, la cuisine et conserverie et la transformation des fruits et légumes sont aujourd'hui disponibles.

La transformation du lait et les préparations «quatrième gamme légumes» (légumes lavés, pelés, découpés, prêt consommer) sont en cours de finition.



La structure ISOMIR (Industrialisation SOLidaire en Milieu Rural) propose des plans types, un chiffrage des bâtiments et des équipements ainsi qu'un modèle d'organisation.

Cette société est née d'un partenariat FNCUMA, Ministère de l'Agriculture, ADIE (Association pour le Droit à l'Economie) ainsi que la société 3MServices.

La proposition d'une offre clés en main est un véritable appui pour les groupes : plan d'exécution, gestion des dossiers administratifs, choix des fournitures et pose du bâtiment.

## Les Journées Circuit Court organisées par l'Association des Cuma du Bassin de l'Adour en partenariat avec les Chambres d'Agriculture

### Journées techniques de 14 h à 17 h

#### Des visites d'ateliers ; des témoignages ; des références ; des présentations de modules

■ Témoignages des agriculteurs ou responsables de CUMA qui accueillent la journée.

■ Présentation et visite d'un atelier de transformation ; échanges.

■ Références technico-économiques : découvrir les modules de transformation adaptés ; ses financements ; choisir ses modes de commercialisation ; structurer offre et demande ; échanger sur les organisations à mettre en place ; la réglementation ; les partenaires possibles.

#### DES EXEMPLES DE PROJETS COLLECTIFS EN CUMA

Le mardi 28 juin :  
■ Abattage – transformation de canards gras : CUMA Tradition

#### Chalossaise à Mugron (40).

- 600 000 € d'investissements
- 7 adhérents ; 24 000 canards abattus et 20 000 transformés par an
- 70 000 € de chiffre d'affaires
- Salariat individuel et GE ; marque commune.

- Activité 2010 : 190 tonnes bovins + veaux – 15 tonnes Agneaux
- 76 tonnes porcs – 2 000 canards – 48 000 poulets
- 560 000 € de chiffre d'affaires
- Salariés : 13 ETP

#### Le vendredi 1<sup>er</sup> juillet

- Fabrication de fromage de brebis : Coopérative Azkorria à Musculdy (64).

- 1 million d'€ d'investissement
- 17 adhérents ; 55 tonnes de fromage pour 380 000 litres de lait de brebis transformés
- 660 000 € de chiffre d'affaires
- 4 salariés et bénévolat important des producteurs

Pour plus d'informations sur les modalités pratiques de ces journées, contactez la FD CUMA au 05.62.61.79.20.